

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

Présents : Sébastien POUX, Nicolas DUPRAT, Maud KUCZMA, Mylène AGUILA, Jérôme PUCHOIS, Thierry BONCOURRE, GABRIEL Abilio, Mathieu FORMOSA, Patricia MOUSSONNE

Pouvoirs : Sandra SAMPAIO a donné pouvoir à Mylène AGUILA
Aziz CHIBLI a donné pouvoir à Sébastien POUX
Stéphanie COULOMB a donné pouvoir à Philippe MARAIS

Absentes : MOUSSONNE Patricia et Sabrina GATHELIER

Secrétaire de séance : Thierry BONCOURRE

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était absente.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, annonce les pouvoirs, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1 – Délibération sur l'acquisition d'un camion municipal

Monsieur le Maire sollicite le conseil afin de connaître les différentes observations.

Il informe que la commune est en possession des divers papiers officiels de l'achat. Il rappelle que cette acquisition a fait l'objet de nombreuses recherches. Le montant de ce camion s'élève à 30 500.00 € HT soit 36 600.00 € TTC.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

2 - Questions diverses

- **Rappel pour les élections du 12 juin 2022** : Monsieur le Maire demande aux élus de s'inscrire sur le planning pour la tenue du bureau de vote
- **Villages fleuris** : **Sébastien POUX** informe que la date de passage n'est pas encore connue.

- **Ancien camion municipal** : Monsieur le Maire sollicite le conseil afin de connaître leur avis sur l'éventuelle vente de l'ancien camion. Il propose de passer l'information sur différents sites pour une vente en l'état sans contrôle technique.

Jérôme PUCHOIS s'interroge sur la légalité de vendre un véhicule sans contrôle technique. **Monsieur le Maire répond** que le camion sera vendu pour pièces sans contrôle technique. Le prix de départ sera de 1 000.00 €. Lorsque le moment sera venu, des affiches seront mises dans les 3 panneaux d'affichage et une publication sera réalisée sur Facebook.

N'ayant pas d'autres questions, Monsieur le Maire lève la séance à 21h40

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie A donné pouvoir à Philippe MARAIS
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme SAMPAIO Sandra A donné pouvoir à Mylène AGUILA
Mme GATHELIER Sabrina Absente	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia Absente
Mr CHIBLI Aziz A donné pouvoir à Sébastien POUX	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu
Mr MARAIS Philippe	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme